

Intoxication d'une personne à son insu

Ressources d'aide



Aide de premier recours

Aller à l'urgence pour :

- traiter des symptômes sévères d'intoxication ou un état de santé inquiétant (appeler le 9-1-1 au besoin);
- réaliser une trousse urinaire légale si :
 - la personne victime y consent et a l'intention de porter plainte,
 - la personne victime **n'a pas subi d'agression sexuelle**,
 - l'intoxication remonte à 48 h ou moins.

Appeler Info-aide violence sexuelle au 1 888 933-9007 pour :

- avoir du soutien si la personne victime a été **agressée sexuellement** ou si elle a des **doutes** (certaines agressions ne laissent pas de traces);
- être rapidement dirigé vers un centre désigné pour l'intervention médicosociale auprès des victimes d'agression sexuelle si :
 - la personne victime souhaite réaliser une trousse médico-légale (l'agression remonte à cinq jours ou moins) ou une trousse médicosociale.



Ressources additionnelles

Soutien, écoute et conseils :

Info-Social : 8-1-1

Violence sexuelle :

Info-aide violence sexuelle : 1 888 933-9007

Interligne – Pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre : 1 888 505-1010

Ligne info DPCP violence conjugale et sexuelle – Pour obtenir plus d'information sur le processus judiciaire : 1 877 547-3727

Signalement :

Services d'urgence : 9-1-1

Centrale de l'information criminelle : 1 800 659-4264

Échec au crime (signalement anonyme) : 1 800 711-1800 ou echecaucrime.com

Quebec.ca/agression-intoxication